



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE  
ET POPULAIRE



Au service  
des peuples  
et des nations

## Termes de références pour les services d'un prestataire individuel (IC) - Long Term Agreement

<b>Projet :</b> ELABORATION DE LA TROISIEME COMMUNICATION NATIONALE ET DU PREMIER RAPPORT BIENNAL DE L'ALGERIE AUPRES DE LA CCNUCC TCN&BUR1	
<b>I. INFORMATIONS GENERALES</b>	
<i>Intitulé de la mission :</i>	<b>Recrutement d'un Expert Senior International en Vulnérabilité et Adaptation pour évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques des secteurs prioritaires (Eau, Agriculture, Foresterie, Santé) et identifier les mesures d'adaptation</b>
<i>Référence :</i>	EI3/08
<i>Type de contrat :</i>	LONG TERM AGREEMENT (LTA)
<i>Durée de la LTA :</i>	3 ans
<i>Durée de la mission :</i>	<p>Selon les besoins du projet - Nombre de jours estimés :54 jours (ouvrables et de préparation à domicile) répartis sur toute la durée de la LTA (3 ans).</p> <p><b>Le consultant fournira les types de services et de prestations énumérés au point 5 au fur et à mesure des requêtes de missions qui seront consignées dans un contrat individuel de prestations pour chaque requête selon les prix validés à la suite de ce processus. Le PNUD ne donne aucune garantie quant à l'achat d'une quantité de Services pendant la durée de validité de la présente offre, qui sera de trois ans (durée du projet). Le PNUD considèrera une période raisonnable d'au minimum 20 jours pour prévenir anticipativement le consultant pour chaque mission. Le PNUD et le consultant conviendront de calendriers d'exécution raisonnable lors des requêtes.</b></p>
<i>Lieu :</i>	Alger et autres wilayas (Algérie)
<i>Date prévue de début :</i>	Juin 2020
<i>Superviseur :</i>	Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et la Directrice Nationale du Projet (DNP), l'expert International en Vulnérabilité et Adaptation aux changements climatiques, collabore activement avec le Coordonnateur National du Projet (CNP).

<b>II. CONTEXTE DU PROJET</b>
<p>L'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en juin 1992 et l'a ratifiée en juin 1993. Elle s'est acquittée de ses obligations au titre de l'article 12 de la CCNUCC, en soumettant deux communications nationales, l'une en 2001 et l'autre en 2002.</p> <p>Le PNUD a apporté son soutien à la réalisation de ces deux premières communications nationales sur les changements climatiques. Il s'est engagé à appuyer l'Algérie pour l'élaboration de sa troisième</p>

communication nationale (TCN) et de son premier rapport biennal actualisé (BUR1) auprès de la CCNUCC. Ce projet a également pour finalité de renforcer les capacités des cadres et des experts des différents départements ministériels et entités en charge du dossier (Partie algérienne) sur ce qui a trait à la reddition des comptes au titre du dispositif de transparence établi par la CCNUCC.

Le projet porte sur :

- (i) la réalisation de l'inventaire national des gaz à effet de serre (GES),
- (ii) l'analyse de la vulnérabilité et des besoins d'adaptation par rapport aux effets adverses des changements climatiques des secteurs des ressources en eau, des forêts de l'agriculture et de la santé,
- (iii) l'identification des actions susceptibles d'être entreprises en matière d'atténuation des émissions de GES,
- (iv) l'évaluation des besoins de la Partie algérienne en termes de financements, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Le projet s'appuiera sur les travaux et les leçons tirées de l'exercice d'élaboration de la première et de la deuxième communications nationales, ainsi que sur les études réalisées au niveau des secteurs concernés par la problématique des changements climatiques, notamment ceux dont les actions sont jugées prioritaires au regard des vulnérabilités de l'Algérie.

Le processus d'élaboration de la TCN et du BUR1 s'appuiera sur une approche participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes (différents ministères et organismes sous-tutelle, collectivités locales, autorités locales, associations, médias, instituts de recherche, secteur privé et organisations internationales). Ceci vise à permettre l'intégration de la problématique des changements climatiques à tous les niveaux de l'action et de la prise de décision, pour ce qui a trait à la politique nationale de développement durable et de préservation de l'environnement. Ces acteurs participeront aux activités identifiées, par la fourniture de données et d'informations pour l'inventaire, le lancement d'études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que l'identification d'options et de mesures d'atténuation des émissions. Ils contribueront aussi au développement de méthodologies et aux initiatives d'information et de sensibilisation s'adressant au public et aux opérateurs économiques.

Les principales parties prenantes identifiées sont entre autres : APRUE, DGF, INRAA, INRF, CNTPP, ONS, CNES, CERIST, CDER, CNL, ONA, ONM, CNFE, CNDRB, ONEDD, CRSTRA, MdE, et les chambres de commerce, d'industrie, et d'agriculture.

### III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

#### **RESUME DE LA MISSION**

L'expert international en Vulnérabilité et Adaptation aux changements climatiques dans les secteurs Eau, Agriculture, Foresterie, Santé, recruté pour le Projet et placé sous l'autorité de l'Analyste au programme PNUD et du Directeur National du Projet, travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur national et les autres experts (internationaux et nationaux) recrutés dans le cadre du projet.

L'expert aura pour principales missions :

- Suivre en continu l'évolution des activités réalisées par le groupe thématique "Vulnérabilité et Adaptation" ;
- Assurer une assistance technique et méthodologique par groupe d'actions Eau, Agriculture, Santé, Foresterie ;
- Appui à la définition, réajustement et réactualisation des activités ;
- Définition de la démarche méthodologique et de suivi scientifique de recherche autour de chaque action.

Un groupe est créé pour se charger des travaux liés à la thématique "Vulnérabilité aux changements climatiques des secteurs prioritaires (Eau, Agriculture, Foresterie, Santé) et l'identification des mesures d'Adaptation" servant à l'élaboration de la TCN et du BUR1.

Le groupe est coordonné par un expert national et est composé des représentants des secteurs et

institutions concernés (ministères, agences, sociétés, administrations) des chercheurs, des universitaires, des spécialistes, des experts, et des membres de la société civile. La composition du groupe prend en considération l'équilibre du genre (homme-femme).

Le groupe thématique s'organise pour contribuer à la réalisation des études de synthèse, initier des études, à la production de rapports qui alimenteront la troisième communication nationale (TCN), le rapport biennal actualisé (BUR1) et les autres rapports ou études.

Le groupe de travail est permanent avec un nombre limité ; mais, il peut faire appel à toute personne compétente pouvant contribuer à la réalisation de ses objectifs.

Ce groupe de travail thématique sert aussi de trait d'union entre les institutions et le projet. Il assure notamment la collecte ainsi que le traitement et l'analyse des données et des informations sur les activités du projet. De même, ses membres s'attachent à diffuser les résultats des travaux du projet dans leurs départements et institutions respectifs.

Ce dispositif est mis en place avec la participation active de tous les secteurs, assistés par des experts nationaux afin d'assurer la formation et le renforcement des capacités des membres du groupe thématique et de garantir la mise en œuvre du projet de TCN et BUR1. Il est aussi attendu à la fin du processus, un transfert de connaissances et de savoir-faire à tous et un échange d'expériences entre les différents groupes de travail. Les différentes structures verront leurs capacités renforcées par cet exercice et pourront capitaliser cette expérience pour assurer la continuité du processus.

### **PRINCIPALES TACHES**

- Animer les ateliers du groupe de travail thématique ;
- Sélectionner les modèles et réviser les scénarios climatiques pour la modélisation climatique en Algérie ;
- Évaluer les besoins en renforcement des capacités du groupe de travail et des experts nationaux ; et proposer des formations pour améliorer leurs compétences en matière de vulnérabilité face aux changements climatiques ;
- Orienter le choix des outils et des méthodologies pour l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et proposer des formations pour les experts nationaux et le groupe de travail ;
- Examiner des scénarios à moyen et à long termes pour les secteurs prioritaires en matière de vulnérabilité et d'adaptation ;
- Contribuer à la mise à jour des scénarios climatiques en utilisant plusieurs modèles climatiques régionaux (MCR) ;
- Analyser la vulnérabilité et faire des projections des impacts des changements climatiques pour différentes régions (Tell, Hauts-plateaux, Sahara) de l'Algérie ;
- Analyser la vulnérabilité de certaines régions spécifiques (bassins versants, forêts, zones agricoles, littoral, etc.) ;
- Examiner les informations fournies par la SCN et autres études réalisées en Algérie sur la vulnérabilité et les impacts et identifier les lacunes ;
- Orienter la collecte des données et sélectionner les méthodologies d'évaluation pour assurer la synergie d'évaluation ;
- Analyser les données, hypothèses et résultats des modèles utilisés dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture, des forêts, et de la santé ;
- Cartographier les vulnérabilités et les risques climatiques, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes aux niveaux régional et sectoriel ;
- Évaluer les progrès dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation proposées dans la SCN et autres rapports pour les secteurs les plus vulnérables, avec une analyse coût-bénéfice ;
- Donner des orientations pour la réalisation des études de vulnérabilité, des impacts des changements climatiques et d'adaptation au niveau national et local (agriculture, littoral, élevage, forêts, ressources en eau, etc.) y compris l'analyse socio-économique selon les priorités nationales ;
- Donner des orientations pour la réalisation de l'étude de vulnérabilité et d'adaptation du

secteur de la santé aux changements climatiques ; avec identification des mesures d'adaptation et des besoins en renforcement de capacités pour leur mise en œuvre dans ce secteur ;

- Identifier des mesures d'adaptation aux changements climatiques adaptées et sensibles au genre dans les secteurs prioritaires (agriculture, foresterie, santé, eau, littoral, etc.) ;
- Analyser le coût-bénéfice des mesures d'adaptation proposées et identifier les opportunités d'investissement ;
- Participer à la campagne d'information et de sensibilisation des secteurs et les différentes parties prenantes à l'adaptation aux changements climatiques ;
- Contribuer à l'analyse du cadre institutionnel et politique ayant trait à l'adaptation aux changements climatiques ;
- Faire des propositions d'intégration des politiques et des mesures d'adaptation dans les processus de planification nationale, sectorielle et locale ;
- Développer un portefeuille d'options prioritaires d'adaptation par secteur et évaluer les besoins d'investissements nécessaires ;
- Élaborer un rapport de vulnérabilité et d'adaptation et accompagner son processus de validation ;
- Participer à l'Atelier national de présentation du rapport de Vulnérabilité et Adaptation.

#### IV. RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats ci-après sont attendus de la mission :

- des mesures d'adaptation du secteur des ressources en eau pour garantir la sécurité hydrique en Algérie, sont identifiées ;
- Les impacts à venir des changements climatiques sur la capacité de régulation des barrages réservoirs, sont déterminés ;
- Les impacts des changements climatiques sur les forêts et leur adaptation, sont évalués ;
- L'impact des changements climatiques sur les disponibilités hydriques et les productions agricoles, est évalué ;
- L'information et la sensibilisation des décideurs à l'adaptation aux changements climatiques, sont améliorées ;
- La capacité des experts locaux et du personnel sectoriel à évaluer les mesures d'adaptation et leur mise en œuvre, est renforcée ;
- L'adaptation aux changements climatiques est intégrée dans le cadre institutionnel et politique et dans les processus de planification du développement au niveau sectoriel ;
- Un portefeuille de mesures d'adaptation aux changements climatiques adapté et sensible au genre pour les secteurs prioritaires (agriculture, foresterie, santé, eau, zones côtières.), est développé ;
- Les coûts-avantages des mesures d'adaptation sont analysés et les besoins en investissement sont identifiés.

#### V. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)

**Au fur et à mesure des missions convenues selon le calendrier estimatif ci-dessous**

Le/La consultant (e) est chargé (e) de soumettre les livrables suivants :

1. Une note méthodologique de démarrage, en intégrant des éléments plus détaillés sur la planification opérationnelle de la mission sur **3 ans** (de juin 2020 au 31 décembre 2022).
2. La formulation plus précise des objectifs globaux de la thématique "Vulnérabilité et Adaptation" dans la TCN et le BUR.
3. Un plan d'actions destiné au groupe de travail intégrant les données et documents à récolter, assorti de dates clés.
4. Les relevés et l'interprétation des analyses.

5. Les rapports de mission reprenant :
  - Un compte-rendu de chaque atelier et des différentes rencontres et réunions (présences, agenda et décisions).
  - Les commentaires et recommandations de l'expert y compris la liste des tâches à accomplir par le groupe de travail en vue de chaque atelier.
  - Les livrables produits ci-dessus.
6. Un rapport sur la vulnérabilité et les mesures d'adaptation face aux changements climatiques en Algérie.

## VI. CHRONOGRAMME ESTIMATIF

Item	Nombre de jours	Année 1 : 2020			Année 2 : 2021					Année 3 : 2022				
		T3	T4	Total Jours	T1	T2	T3	T4	Total Jour	T1	T2	T3	T4	Total Jour
1	Note méthodologique	5		5					0					0
2	Plan d'actions destiné au groupe de travail	5		5					0					0
3	Relevés et l'interprétation des analyses			0		5		5	10		7			7
4	Rapports de missions			0		5		5	10		7			7
5	Rapport Vulnérabilité et mesures d'adaptation aux CC			0					0			10		10
		10	0	10	0	10	0	10	20	0	14	10	0	24

## VII. QUALIFICATIONS

<i>Education:</i>	Minimum de BAC +5 en gestion de l'environnement, géographie, climatologie, planification du développement ou toute autre qualification connexe en lien avec la mission.
<i>Expérience:</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins dix (10) ans dans la réalisation d'études de vulnérabilité et adaptation notamment dans les secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, de la santé, de la foresterie ;</li> <li>- Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs</li> <li>- Expérience en matière de formation d'acteurs ;</li> <li>- Parfaite maîtrise des méthodologies et outils d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques ;</li> <li>- Une expérience préalable de travail avec un groupe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.</li> </ul>
<i>Langues :</i>	Parfaite maîtrise du français et la connaissance de l'anglais est un atout.
<i>Autres qualifications :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées aux changements climatiques ;</li> <li>- Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et à encourager la participation effective des membres du groupe de travail ;</li> <li>- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de travail collaboratif avec des personnes ayant des cultures différentes, et d'autres partenaires nationaux et internationaux ;</li> <li>- Très bonne capacité rédactionnelle et de communication.</li> </ul>

## VIII. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

### OFFRE TECHNIQUE

- CV ou P11 (annexe 3) dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence ;
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 2) dûment rempli et signé ;
- Une présentation du consultant et de ses motivations pour la mission ;
- Une proposition de la méthodologie de travail pour l'accomplissement de la mission ;
- Une proposition financière \*

*\* La proposition financière doit être transmise séparément de la proposition technique dans un fichier codé.*

## OFFRE FINANCIÈRE

### • Contrat sur la base des frais journaliers

La proposition financière devra spécifier le tarif journalier et les frais de voyage et per diem, dans deux lignes séparées, les paiements seront effectués sur la base du nombre de jours travaillés pour chaque contrat individuel qui sera établi sur la base des requêtes du projet. Les montants validés seront valides pour la durée de la LTA.

L'offre financière doit être en dollar Américain USD

#### **Voyage :**

Tous les frais de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de voyage et de visa nécessaires pour les déplacements prévus dans le cadre de la mission du consultant individuel.

De manière générale le PNUD, ne devrait pas accepter des frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique. Dans le cas où le/la consultant(e) souhaite voyager dans une classe supérieure, les frais du voyage seront à sa charge.

Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais du voyage, y compris les billets, l'hébergement et les frais de terminal sera convenu avec l'unité habilitée du PNUD avant le déplacement du consultant(e). Ces frais seront éventuellement remboursés.

## IX. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

### A. **EVALUATION TECHNIQUE**

Critère technique	Note
<p>1</p> <p>Qualification académique : Diplôme supérieur en gestion de l'environnement, géographie, climatologie, planification du développement ou toute autre qualification connexe en lien avec la mission.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence-----02 pts</li> <li>• Master-----05 pts</li> <li>• Ingénieur -----07pts</li> <li>• Magister-----08pts</li> <li>• Doctorat-----10pts</li> </ul>	10
<p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience professionnelle confirmée en matière de vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 05 ans-----02 pts</li> <li>• 05 à 9 ans -----05 pts</li> <li>• 10 ans et plus-----10 pts</li> </ul> </li> <li>- Expérience en matière de formation et en animation de processus de concertation multi-acteurs ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 3 travaux-----02 pts</li> <li>• Plus de 3 travaux-----05 pts</li> </ul> </li> <li>- Maitrise des méthodologies et outils d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation</li> </ul>	35

	<p>aux changements climatiques -----10pts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de travail avec un groupe pluridisciplinaire de haut niveau ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 3 travaux-----02 pts</li> <li>• Plus de 3 travaux-----05 pts</li> </ul> </li> <li>- Une expérience établie dans la rédaction de documents pertinents (publications, rapports et documents connexes) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 3 documents-----02 pts</li> <li>• Plus de 3 documents -----05pts</li> </ul> </li> </ul>	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées aux changements climatiques-----10 pts</li> <li>- Capacité rédactionnelle et de communication-----05 pts</li> </ul>	15
4	Expérience préalable dans la mise en œuvre de la CCNUCC et de l'accord de Paris	10
Total		70

#### B. **ÉVALUATION FINANCIÈRE**

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante :  $NF = 100 \times Fm / F$  (F étant le prix de l'offre financière).

#### C. **NOTE GLOBALE**

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

## X. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email [procurement.project.dz@undp.org](mailto:procurement.project.dz@undp.org), en indiquant comme objet «**Recrutement d'un Expert Senior International en Vulnérabilité et Adaptation pour évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques des secteurs prioritaires (Eau, Agriculture, Foresterie, Santé) et identifier les mesures d'adaptation– Projet : TCN&BUR1**».

*Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écartier toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.*

**Toute demande de clarification doit être transmise par écrit, ou par voie électronique à l'e-mail indiqué ci-dessus. Les réponses aux demandes de clarifications seront communiquées par écrit ou par voie électronique à tous les soumissionnaires, sans que la source de la requête ne soit mentionnée.**

## **XI. ANNEXES**

**ANNEXE 1- Individual Consultant General Terms and Conditions**

**ANNEXE 2- Lettre de confirmation d'intérêt**

**ANNEXE 3- Formulaire P11**

**ANNEXE 4 - Conditions Générales relatives aux contrats**